



Diplôme d'Etat de Technicien d'intervention sociale et familiale *Diplômés de 2014*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif

d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois.

Les première et deuxième vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, présentée ci-après, porte sur les diplômés de 2014, soit 1 594 personnes.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2015 s'est déroulée de juillet à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, forme de la formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2015, **quelques évolutions** :

- ✓ une interrogation portant sur les seuls **diplômés** et non sur l'ensemble des présentés à l'examen,
- ✓ des informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation **collectées**, lorsque cela était possible, **auprès des instituts de formation** (pour 18 des 31 sites),
- ✓ une enquête biannuelle qui devient **annuelle** et portant sur la situation détaillée 12 mois après la sortie de formation, complétée de quelques questions sur un emploi éventuel occupé entre temps (type de contrat, de poste ...).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2014, une session d'examen s'est déroulée pour la formation de technicien d'intervention sociale et familiale (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 22 mois, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2012.

6 des 13 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 46%**, inférieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (52%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (53%, soit 184 répondants pour 350 diplômés).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

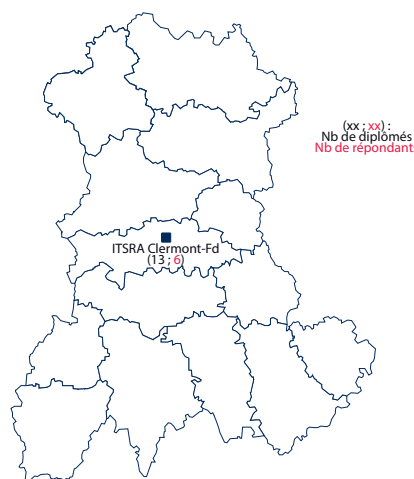
* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Sur les 6 répondants :

- ✓ 6 sont des **femmes**.
- ✓ 3 ont **moins de 25 ans***, 2 entre 30 et 49 ans et 1 entre 25 et 29 ans.
- ✓ toutes sont formées sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** à l'**ITSRA**** (cf. carte ci-contre).



LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 6 répondantes :

- ✓ 3 résidaient sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** (COTEF de formation) avant leur entrée en formation, 1 sur le territoire de **Moulins**, 1 sur **Brioude** et 1 sur le **Puy-en-Velay**.
- ✓ 3 étaient **élèves ou étudiantes avant d'entrer en formation**, 1 en recherche d'emploi et 1 **active en emploi**.
- ✓ 4 étaient titulaires d'un diplôme de **niveau bac avant leur entrée en formation** et 1 d'un **niveau inférieur**. Cette répartition par niveau est confirmée par l'examen des principaux diplômes, 3 répondantes détenant un Baccalauréat L, 1 un BTS ou DUT non spécialisé, 1 un bac technologique ou général et 1 un diplôme de niveau inférieur au bac.
- ✓ A l'entrée en formation, 5 répondantes avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 10 ans**.
- ✓ Aucune ne déclare avoir suivi de **préparation au concours**.

LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Sur les 6 répondantes :

- ✓ Toutes avaient le **statut d'élève ou d'étudiante pendant la formation**.
- ✓ Toutes déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne. Elles citent une bourse du Conseil régional, une allocation Pôle Emploi ou une autre aide (2 citations chacune).

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 2 ans inférieur.

** Un autre institut, l'IRFSSA à Moulins, est également agréé par la Région pour dispenser cette formation initiale. Les entrées en formation sont alternées annuellement entre les 2 instituts.



LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 6 répondantes :

✓ 4 étaient **en emploi 12 mois après la formation** (67% contre 84% pour l'ensemble des répondants des formations sociales) et 2 en recherche d'emploi.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Sur les 4 répondantes :

✓ 2 exerçaient le métier de **technicien de l'intervention sociale et familiale** et 2, un autre métier (responsable de secteur et AMP).

✓ 1 était en **emploi stable*** (*versus* 32%) et 3 en **CDD ou CTI**. Aucune n'occupait un emploi aidé.

✓ 3 occupaient un emploi **de durée inférieure à 6 mois** (*versus* 31%) et 1, un emploi à **durée indéterminée**.

✓ 2 exerçaient leur activité **à temps plein** (*versus* 62%). **Le temps partiel** était **subi** pour les 2 personnes concernées.

✓ 2 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement et service multi-clientèles** (SSIAD, lieu de vie...), 1 au sein d'un **établissement pour adultes et familles en difficulté** (CHRS, CADA...) et 1 dans une **autre activité**.

✓ Toutes exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de moins de 50 salariés**.

✓ 2 déclaraient gagner **entre 800 et 1 200 euros nets mensuels** (*versus* 30%) et 2 **entre 1 200 et 1 600 €**. Le salaire net mensuel moyen est de **1 200 €**, inférieur à celui perçu par l'ensemble des formations sociales (1 264 €).

✓ 2 répondantes ont obtenu leur emploi **plus de 3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 59%). Le stage est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (2 citations), devant la candidature spontanée (1 citation).

✓ 4 **travaillaient en Auvergne** (2 sur le COTEF de Clermont-Ferrand). 2 exerçaient leur activité sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation (Clermont-Ferrand).

✓ 1 avait occupé **un autre emploi depuis sa sortie de formation** (contre 59% pour l'ensemble des formations sociales).

SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les diplômés de la formation de technicien de l'intervention sociale et familiale enregistrent un **taux d'emploi et une part d'emploi stable** faibles (respectivement 67% et 25%).

Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour la région, le **solde des techniciens de l'intervention sociale et familiale est neutre**. Ainsi, les formés étaient à 100% des résidents auvergnats et tous sont restés pour travailler en Auvergne.

NB : Les résultats sont à interpréter avec précaution en lien avec la faiblesse du nombre de personnes enquêtées et répondantes. Ils sont, par ailleurs, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

BEP CSS : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

DE : Diplôme d'Etat

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

FP : Fonction Publique

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile

TISF : Technicien d'intervention sociale et familiale



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

